

Madame Michèle PAGANIN
Mairie d'Auribeau sur Siagne
Montée de la Mairie
06810 Auribeau SUR SIAGNE

Nice, le 26 septembre 2025

**Chambre d'agriculture
des Alpes-Maritimes**

M.I.N. Fleurs 17 – Box 85
06296 Nice Cedex 3
Tél : 04 93 18 45 00
Fax : 04 93 17 64 04

Email : accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr

Madame le Maire,

Vous nous avez adressé pour avis, par courrier en date du 12 juin 2025, reçu le 16 juin 2025, le projet de PLU arrêté de la commune d'Auribeau Sur Siagne.

La Chambre d'Agriculture met en avant la coopération étroite entre ses services ayant réalisé le diagnostic agricole, le bureau d'études et la commune dans le cadre de l'élaboration du document d'urbanisme.

Il convient de souligner que l'ensemble des observations émises au cours des échanges, tant avec la commune qu'avec le bureau d'études, relatives au règlement, a été pris en compte dans le PLU arrêté, dans le respect des orientations définies par le SCoT Ouest.

En conséquence, la Chambre d'Agriculture émet un avis favorable sur le projet de PLU arrêté de la commune d'Auribeau-sur-Siagne.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,



Michel DESSUS

Réf : MD/JPF/OA/RE

Objet : Avis sur le projet
de PLU arrêté de la
commune d'Auribeau
Sur Siagne

Dossier suivi par : Rania
EDDARIF

Tel : 06.61.83.39.02